

GAM GROUPE D'ACCÈS À LA MONTMORENCY

**Quatorzième assemblée annuelle des membres
tenue le 10 avril 2013 à Québec**

PROCÈS-VERBAL

Membres présents : Rémi Coté, Philippe Dumont, Karole Biron, Charles Delisle, Geneviève Trépanier, Marc Gilbert, Odile Carrier-Bilodeau, Jean-Philippe Guay, Michel Paré, Daniel Coulombe, Julie Ferland, Bernard Goutier, Jimmy Poulin, Sylvain Sauvageau, Benoit Gauthier, Nathalie Samson.

Non membres :

14.1 Ouverture de la séance, nomination d'un président d'assemblée et présentation de l'ordre du jour

Charles D. Delisle, Président du GAM, ouvre la séance à 19 h.

Sur proposition dûment présentée par Michel Paré et secondée par Rémi Côté, Charles Delisle est nommé président d'assemblée.

L'ordre du jour est présenté et adopté tel quel tout en laissant le point divers ouvert.

14.2 Treizième assemblée annuelle des membres (11 avril 2012)

14.2.1 Adoption du procès-verbal :

Le compte rendu est adopté tel quel. Proposé par Odile Carrier Bilodeau, secondé par Michel Paré.

14.2.2 Affaires qui en découlent :

Les affaires sont soit terminées soit reviennent à l'ordre du jour.

14.3 Rapport d'activités de l'année 2012-2013

Le rapport d'activité est présenté aux membres. Certaines discussions ont lieu sur les points suivants:

2.1.2 Blocs de béton:

Si aucune entente n'est prise avec les motoneigistes, le bloc de béton barrant le chemin l'hiver restera en place.

2.2 Sécurité sur l'île:

Les membres du c.a. résumant la rencontre ayant eu lieu avec la ville de Sainte-Brigitte et la SQ au printemps 2012. Il est mentionné que la SQ doit nous informer des activités non règlementées sur le site Geneviève Trépanier. Le GAM peut être appelé à porter plainte contre certains individus. Il faut cependant avoir une réglementation très claire sur le site et déposer les règlements à la ville et la SQ, afin de leur donner plus de pouvoir.

L'entente avec la ville et la SQ pour la sécurité des lieux doit être plus claire. L'augmentation des patrouilles sur le site concerne telle seulement l'équipe du sergent ou toutes les autres patrouilles?
L'entente avec la municipalité de Sainte-Brigitte doit également être plus claire, au sujet de la gestion des ordures et de la période d'installation des poubelles.

2.3: Vandalisme:

Relancée en avril 2012, la maison des jeunes se retire du projet par manque de ressources financières et humaines. Le projet de sensibilisation au vandalisme est donc mis en suspens. Il est mentionné que l'objectif de sensibilisation des gens de l'île ne doit pas se perdre. Les 5 à 7 ont bien fonctionné par le passé.

14.4 Affaires financières

14.4.1 Adoption des états financiers de l'année 2012

Le trésorier présente les états financiers vérifiés de l'année 2012 qui comprennent les documents *Bilan au 31 décembre 2012, Détail des revenus et dépenses pour l'année 2012*.

L'actif comprend le fond de fonctionnement (1 035.69 \$), le fond de taxes municipales (475,67\$), le fond d'acquisition (12 398.40\$), ainsi que le fond de sensibilisation au vandalisme (1 500\$). De plus, l'actif immobilier est de (39 968 \$). Le passif comprend un compte à payer (46.20\$). L'avoir des membres est de 57 366,16 \$.

Les revenus en 2012 s'élèvent à 3 390.75 \$ et sont constitués principalement de la subvention de la ville de Sainte Brigitte et du membership.

Les dépenses principales sont aux postes *Taxes municipales (compensées par une subvention), les assurances et l'entretien du site Geneviève Trépanier*. Les dépenses totales s'élèvent à 3 690.10\$ pour un solde d'exercice négatif de -299.35 \$.

Les états financiers 2012 ont été vérifiés par Julie Ferland, technicienne comptable.

Il est demandé d'ajouter le 2000\$ de subvention de la ville de Sainte-Brigitte dans les revenus des partenaires publics, au lieu du 500\$ inscrit au budget et de majorer à 150\$ les dépenses d'activités sociales, au lieu de 50\$ dans les prévisions budgétaires, pour la location de salle et nourriture. Il est également suggéré de réviser la section "Don des clubs".

RÉSOLUTION N° AGM-120411-01

Sur proposition dûment présentée et secondée, il est résolu que :

L'assemblée des membres adopte les *États financiers vérifiés de l'année 2012, avec modifications.*

Proposé par : Rémi Coté Appuyé par : Jimmy Potvin

14.4.2 Adoption du budget 2013

Le conseil d'administration présente un budget dont les prévisions de revenus sont de 6 220 \$ et les dépenses de 6 220 \$.

RÉSOLUTION N° AGM-120411-02

Sur proposition dûment présentée et secondée, il est résolu que :

Le budget 2013 soit adopté tel que présenté.

Proposé par : Rémi Côté Appuyé par : Philippe Dumont

14.4.3 Nomination d'un vérificateur pour l'année 2013-2014

RÉSOLUTION N° AGM-120411-03

Sur proposition dûment présentée et secondée, il est résolu que :

Julie Ferland, technicienne comptable, soit nommée vérificatrice pour l'année financière 2013.

Proposé par : Odile Carrier-Bilodeau Appuyé par : Rémi Côté

14.5 Ratification des décisions prises par les membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration demande à l'assemblée des membres de ratifier toutes les décisions prises par cette instance depuis la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

RÉSOLUTION N° AGM-120411-04**Attendu que :**

Les administrateurs qui ont fait partie de l'instance du conseil d'administration du Groupe d'accès à la Montmorency (GAM) ont pris, depuis l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2012, des décisions en vue de réaliser la mission du GAM.

Sur proposition dûment présentée et secondée, il est résolu que :

L'assemblée des membres du Groupe d'accès à la Montmorency ratifie l'ensemble des décisions prises par les administrateurs entre le 11 avril 2012 et le 10 avril 2013.

Proposé par : Geneviève Trépanier Appuyé par : Bernard Goutier

14.6 Élection des administrateurs

Conformément à l'article 19 des Règlements, trois administrateurs sont élus aux années paires de calendrier. Par la suite, les divers postes sont attribués parmi les administrateurs élus. Le mandat de Charles D. Delisle se termine et il ne souhaite pas renouveler celui-ci. Karole Biron souhaite également se retirer du c.a., par manque de temps pour occuper le poste de secrétaire, mais demeure disponible pour des projets ponctuels. Les postes de président et secrétaire sont donc vacants.

Pour combler les deux postes disponibles, 4 personnes sont proposées (Charles Delisle, Jimmy Poulin, Sylvain Sauvageau et Bernard Goutier). 2 personnes acceptent l'invitation. Il s'agit de Sylvain Sauvageau et Bernard Goutier. Ils joindront l'équipe avec Philippe Dumont, Daniel Coulombe et Rémi Côté.

RÉSOLUTION N° AGM-120411-05

Sur proposition dûment présentée et secondée, il est résolu que :

Bernard Goutier et Sylvain Sauvageau soient élus au titre d'administrateurs du Groupe d'accès à la Montmorency pour un mandat de 2 ans.

Nous remercions les administrateurs sortant pour leur énergie et leur temps apporté au GAM. Il est mentionné par Karole que les personnes qui souhaitent s'impliquer au GAM pour des projets particuliers, sans être sur le c.a., peuvent le faire. L'aide extérieure est toujours la bienvenue.

14.7 Activités pour l'année 2013-2014

Le travail du GAM pour l'année 2013-2014 se situera entre autres autour de:

- Poursuivre les démarches pour contrer le vandalisme sur les terrains du GAM.
- Sensibiliser la population au vandalisme en allant vers les jeunes en difficulté et les adolescents du quartier.
- Réaffirmer la présence du GAM sur les sites
- Diminuer l'entretien des infrastructures
- Augmenter le membership
- Développer l'accès aux Sept-chutes

Il est proposé par Michel paré d'augmenter la visibilité du GAM sur les sites internet des clubs à travers le Québec. Aussi, l'on suggère d'afficher le GAM sur le site de Québec Kayak.

14.8 Divers

On pose la question à savoir s'il y a eu des développements pour l'accessibilité à la rivière Saint-Adolphe. La réponse est négative. La maison du propriétaire qui accueillait les kayakistes a été vendue. Il faut voir si l'accès est encore possible.

14.9 Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10, proposée par Karole Biron, secondée par Rémi Côté.

Date

Président de la séance



Secrétaire